



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dégâts des animaux

Question écrite n° 24459

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre des relations avec le Parlement de lui préciser les perspectives d'inscription à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale de la proposition de loi tendant à organiser la lutte contre les termites, adoptée par le Sénat le 26 mai 1998 et toujours en instance à l'Assemblée nationale (PP n° 923).

Texte de la réponse

A juste titre, l'honorable parlementaire se préoccupe du devenir de la proposition de loi relative à la lutte contre les termites. Ce texte d'initiative parlementaire, adopté avec modifications en seconde lecture au Sénat, doit être maintenant examiné à l'Assemblée nationale. Le Gouvernement s'emploiera à l'inscrire à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale dès que possible et sans doute avant la fin de la session 1998-1999.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24459

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 572

Réponse publiée le : 15 mars 1999, page 1612